ART. 7 N° CL452

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL452

présenté par M. Vuilletet, rapporteur

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« système d'intelligence artificielle »

les mots:

« traitement algorithmique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.